# Exigences d'obtention du diplôme Programme français au secondaire

Minimum de 30 crédits

# $2\overline{1}$ crédits obligatoires

Matières obligatoires	9 <sup>e</sup> année 6 crédits	10° année 6 crédits	11º année 5 crédits	12 <sup>e</sup> année <b>4 crédits</b>
	Français • Français langue première	<ul><li>Français</li><li>Français langue première</li></ul>	Français • Français langue première	Français • Français langue première
	Anglais • Anglais	Anglais • Anglais	<ul> <li>Anglais, un des suivants :</li> <li>Anglais : Comprehensive Focus</li> <li>Anglais : Literary Focus</li> <li>Anglais : Transactional Focus</li> </ul>	<ul> <li>Anglais, un des suivants :</li> <li>Anglais : Comprehensive Focus</li> <li>Anglais : Literary Focus</li> <li>Anglais : Transactional Focus</li> </ul>
	Mathématiques  • Mathématiques	<ul> <li>Mathématiques, un des suivants :</li> <li>Mathématiques au quotidien</li> <li>Mathématiques au quotidien I et Mathématiques au quotidien II</li> <li>Introduction aux mathématiques appliquées et au pré-calcul</li> </ul>	<ul> <li>Mathématiques, un des suivants :</li> <li>Mathématiques appliquées</li> <li>Mathématiques au quotidien</li> <li>Mathématiques au quotidien III et Mathématiques au quotidien IV</li> <li>Mathématiques pré-calcul</li> </ul>	<ul> <li>Mathématiques, un des suivants :</li> <li>Mathématiques appliquées</li> <li>Mathématiques au quotidien</li> <li>Mathématiques au quotidien V et Mathématiques au quotidien VI</li> <li>Mathématiques pré-calcul</li> </ul>
	Éducation physique et Éducation à la santé	Éducation physique et Éducation à la santé	Éducation physique et Éducation à la santé	Éducation physique et Éducation à la santé
	Sciences humaines  • Le Canada dans le monde contemporain	Sciences humaines  Les enjeux géographiques du XXI <sup>e</sup> siècle	Sciences humaines  • Histoire du Canada	
	Sciences de la nature	Sciences de la nature		

### 9 crédits facultatifs

# 9 crédits facultatifs provenant de matières telles que :

- · français (cours additionnels)
- anglais (cours additionnels)
- mathématiques (cours additionnels)
- sciences de la nature (cours additionnels)
- sciences humaines (cours additionnels)
- autres langues
- psychologie
- informatique
- développement de carrière
- éducation artistique
  - arts visuels
  - musique
  - arts dramatiques
  - danse
- éducation technologique
  - écologie humaine
  - éducation en commerce appliqué
  - arts industriels
- autres cours offerts par l'école tels les cours proposés par l'école (CPE) et les cours à double reconnaissance de crédits
- autres crédits initiés par l'élève tels les projets proposés par l'élève (PPE) et les crédits spéciaux de langues

Veuillez consulter votre école pour voir la liste complète des cours offerts.

#### EXIGENCES D'OBTENTION DU DIPLÔME POUR LE PROGRAMME FRANÇAIS AU SECONDAIRE

## **Notes**

- Les cours dans le programme français sont enseignés en langue française à l'exception des autres langues étudiées (p. ex. : anglais, espagnol, ou autres).
- On ne peut obtenir qu'un seul crédit pour le même cours qui porte différentes désignations (p. ex : le cours de français langue première soit 30S ou 30L).
- 3 Le directeur d'école pourrait évaluer et accepter des cours obtenus dans une juridiction autre que celle du Manitoba dans le calcul des crédits pour l'obtention du diplôme d'études secondaires du Manitoba.
- Dans des situations exceptionnelles, et après en avoir discuté avec les parents, un administrateur scolaire a le droit d'approuver la substitution maximale de deux crédits d'une matière facultative à deux crédits d'une matière obligatoire. Toute substitution de crédits doit être communiquée à la Section des dossiers des élèves.

- Les élèves qui suivent le programme de Placement avancé (PA) ou du Baccalauréat international (BI) doivent satisfaire aux exigences de l'obtention du diplôme d'études secondaires du Manitoba, y compris l'obtention des crédits en français, en anglais et en mathématiques de 12<sup>e</sup> année prescrits par le Ministère.
- En ce qui concerne les matières facultatives, les élèves doivent obtenir un minimum d'un crédit de la 11<sup>e</sup> année et un minimum d'un crédit de la 12<sup>e</sup> année pendant leurs études secondaires.
- Les élèves peuvent obtenir un maximum de :
  11 crédits pour les CPE, 3 crédits pour les PPE,
  4 crédits spéciaux de langues et 4 crédits pour les cours privés de musique pendant leurs études secondaire.
- Les élèves doivent s'assurer qu'ils remplissent les conditions requises pour le programme d'études ou de formation postsecondaire qu'ils veulent suivre, ou les exigences de l'emploi qu'ils souhaitent obtenir.

Pour une description sommaire des cours voir : www.manitoba.ca/monenfantalecole